



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

**Triennale de l'éducation et formation en Afrique
(Ouagadougou, Burkina Faso, 12-17 février 2012)**

**Promouvoir les connaissances, compétences et
qualifications critiques pour le développement durable
de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse
efficace des systèmes d'éducation et de formation**

Sous-thème 2

**Développement des compétences
techniques et professionnelles tout
au long de la vie pour une croissance
socio-économique durable de
l'Afrique**

**Le PRODEFPE : un outil de développement des compétences
pour la promotion de l'emploi au Mali, de la croissance et de la
compétitivité des ressources humaines**

Traoré Cheick FANTAMADY

Coordinateur du PRODEFPE

**Document de travail
en cours d'élaboration**

NE PAS DIFFUSER

DOC 2.1.09

Ce document a été préparé pour la Triennale de l'ADEA (Ouagadougou, Burkina Faso, 2012). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) l'auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2012

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Banque africaine de développement (BAD)

Agence temporaire de relocalisation (ATR)

13, avenue du Ghana

P.O. BP 323

1002 Tunis Belvédère

Tunisie

Tel: + 216/ 71 10 39 86

Fax: + 216/ 71 25 26 69

adea@afdb.org

Table des matières

1. RESUME	6
2. INTRODUCTION	7
3. CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE	9
4. CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE SOCIO ECONOMIQUE ET BESOINS EN COMPETENCES.....	11
4.1. LES CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	11
4.1.1. <i>Le secteur agro-sylvo-pastoral</i>	11
4.1.2. <i>Le secteur industriel</i>	15
4.1.3. <i>Les secteurs Mines et Energie</i>	15
4.1.4. <i>Le secteur des Transports</i>	16
4.1.5. <i>Les secteurs des Travaux Publics et du Bâtiment</i>	16
4.1.6. <i>Le secteur Artisanat</i>	17
5.1.8 <i>Le secteur Environnement, Hygiène et Assainissement</i>	18
4.2. DIAGNOSTIC DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	18
EN REPUBLIQUE DU MALI, LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMPREND ESSENTIELLEMENT LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS CONCERNES PAR LA FP A TRAVERS LEURS STRUCTURES SPECIALISES. A CES DEPARTEMENTS MINISTERIELS TECHNIQUES, S'AJOUTENT LES ETABLISSEMENTS RELEVANT DES ORGANISATIONS PATRONALES (CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MALI), DES ASSOCIATIONS,.....	18
DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS, DES ORGANISATIONS DE MICRO FINANCES, DES ENTREPRISES, DES ONG ET DES PROMOTEURS PRIVES.	19
4.3. BESOINS EN COMPETENCES.....	19
5. CONCLUSION	23
6. BIBLIOGRAPHIE.....	24
I. LISTE DES DOCUMENTS UTILISES	24
6.1.1. 24	

Acronymes et abréviations

AEDD : Agence Environnementale du Développement Durable
AGETIPE : Agence des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi
ALKAMA :
APC : Approche par Compétence
APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
API : Agence pour la Promotion des Investissements
BATEXCI (ITEMA) : Bakary Cissé Textiles
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIT : Bureau International du Travail
BT : Brevet de Technicien
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CA : Chiffres d'Affaires
CAA : Centre d'Apprentissage Agricole
CAFé : Centre d'Apprentissage Féminin
CAP : Certificat Aptitude Professionnelle
CAR : Centre d'Animation Rural
CED : Centre d'Education pour le Développement
CEDEFOR : Gestion Décentralisée des Forêts
CFEPCEF : Certificat de Fin d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental
CNPA : Centre National de Promotion de l'Artisanat
COEFASA : Commission d'Organisation des Examens de Fin d'Apprentissage
COMATEX : Compagnie Malienne des Textiles
CPI : Conseil Présidentiel pour l'Investissement
CSCRP : Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DEF : Diplôme d'Etudes Fondamentales
FPT : Formation Professionnelle et Technique
GIE : Groupements d'Intérêt Economique
HUICOMA : Huilerie Cotonnière du Mali
IADM : Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
INA : Institut National des Arts
LOA : Loi d'Orientation Agricole
LOSP : Loi d'Orientation sur le Secteur Privé
LPDSP : Lettre de Politique de Développement du Secteur Privé
OMATHO : Office Malien du Tourisme
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMH : Office Malien de l'Habitat
OMT : Organisation Mondiale du Tourisme
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAC /GIZ : Programme Allemand de Coopération
PAPESPRIM : programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi dans le Secteur Privé
PCDA : Programme de Compétitivité et de Développement Agricole
PCFP : Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle
PDES : Programme de développement économique et social
PEJ II : Programme Emploi Jeunes

PIDR : Programme Intégré de Développement Rural
PISE : Programme d'Investissement du Secteur de l'Education
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNA/ERP : programme National d'Action en vue de Réduire la Pauvreté
PNAEP : Plan National d'Accès à l'Eau Potable
PNPE : Politique Nationale de Protection de l'Environnement
PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
PRODEFPE : Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
SA : Sociétés Anonymes
SARL : Société à Responsabilité Limitée
SDPP : Schéma Directeur de Développement de la Pêche et de la Pisciculture
SFD : Système Financier Décentralisé
SNC : Sociétés en Nom Collectif
SNFAR : Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SOTELMA : Société de télécommunication du Mali
TIC : Technologie de l'Information et de la Communication
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture

1. RESUME

1. Au Mali, au cours des vingt dernières années, la question du développement des qualifications, des compétences, de l'emploi et en conséquence de la réduction de la pauvreté, a fini par s'imposer comme une question de sécurité nationale.
2. Bien que l'économie repose essentiellement sur le secteur agro sylvopastoral, qui emploie 62% de la population active, le système d'enseignement et de formation professionnelle n'ont pas tenu compte des besoins réels du marché du travail. Cela a eu comme conséquence, la faible prise en compte des besoins prioritaires par les programmes et dispositifs de formation. De surcroît, le système de formation ne s'est pas adapté aux évolutions et mutations nées de la crise économique qui ont affecté le pays et amené vers de nouvelles orientations politiques.
3. Les études diagnostiques sur le développement du Mali soulignent la faible qualification de la main d'œuvre en général, et en particulier celle de la main d'œuvre dans le secteur primaire.
4. Le développement aussi des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont créé des besoins nouveaux insuffisamment satisfaits.
5. La faible capacité à produire liée à l'insuffisance des qualification a eu des conséquences sur le développement de l'industrialisation à travers la transformation. Elle reste aux yeux des opérateurs économiques comme un frein redoutable à l'investissement privé, national ou étranger et à la pratique des affaires.
6. Au vu des besoins immenses non satisfaits de qualification des ressources humaines dans les secteurs productifs, de l'inadéquation entre offre de formation et besoins du marché de travail, le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) vise le renouveau de la formation professionnelle et son ancrage comme instrument de développement économique et social. Il s'agit de repenser autrement la formation professionnelle dans une conception nouvelle, de développer des approches pédagogiques nouvelles qui auront l'avantage donner une représentation positive, d'organiser les interventions et de les coordonner pour qu'elles aient des impacts sur le développement de l'économie, le développement durable, le développement personnel à travers la réduction du chômage et de la précarité.
7. Le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi est un repositionnement dans l'ensemble du champ éducatif pour relever les défis de l'éducation. Il contribuera à la réalisation des objectifs de croissance à travers le développement des qualifications professionnelles et des compétences des ressources humaines.

Il permettra aussi la création et le développement d'une capacité nationale d'ingénierie, favorisera le développement de l'offre de formation dans les filières porteuses. Il développera des contenus éducatifs sur l'environnement, la prévention contre le VIH-Sida.

2. INTRODUCTION

8. Le Mali entame avec le PRODEFPE une étape nouvelle du développement et de l'adaptation de son système de formation professionnelle.

En effet, au cours de ces 20 dernières années, la question du développement des qualifications, des compétences, de l'emploi et en conséquence de la réduction de la pauvreté a fini par s'imposer comme une préoccupation de sécurité intérieure majeure.

Au même moment, le monde a connu de profondes transformations qui ont affecté les systèmes de production et d'échange. L'insuffisance de croissance économique, conjuguée à des changements technologiques accélérés, la persistance de relations internationales inégales, et une concurrence exacerbée entre pays, découlant d'une libéralisation économique généralisée, se sont traduites par un décalage croissant entre l'offre et la demande de main d'œuvre, provoquant des déséquilibres profonds sur les marchés du travail.

Au Mali, les faibles capacités de réponses de l'économie pour s'ajuster à ces mutations profondes ont amené les autorités politiques à repenser des politiques globales et cohérentes de développement qui se sont traduites par l'élaboration du CSCLP puis du CSCRP.

Ce cadre global des politiques publiques a servi d'axe d'orientation à l'élaboration d'une Politique Nationale de Formation Professionnelle dont l'opérationnalisation se fera à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

9. Le système national de formation et de développement des compétences, ne s'est pas adapté aux évolutions. Les formations n'ont pas tenu compte des besoins réels du marché du travail. Ainsi des secteurs économiques prioritaires restent encore insuffisamment pris en compte par les programmes et dispositifs de formation. De même, une frange importante de la population active qui assure plus de 80% de la production ne bénéficie généralement pas d'accompagnement en terme de formation planifiée et correspondant à leurs besoins de développement pour réduire la pauvreté.

Si face à la crise de l'emploi, le Gouvernement a élaboré et adopté en 1998 une politique nationale de l'Emploi fondée sur le choix d'une approche globale et active de l'emploi, toute chose qui confère à l'emploi une portée et une dimension aux implications multiples, les résultats atteints en matière de création d'emplois sont restés en deçà des attentes.

La réalité nationale du marché du travail est que ce marché est fractionné en sous ensembles nettement différenciés correspondant à : l'emploi moderne, l'emploi rural traditionnel, l'emploi informel essentiellement urbain, l'emploi temporaire, l'emploi à l'étranger. Les efforts de mise en cohérence des interventions n'ont pas permis des progrès pertinents de mutation du marché informel vers le formel et de développement de programmes spécifiques de nature à diversifier et à accroître la création d'emplois au-delà de ce qui est normalement attendu du simple jeu de la croissance et du fonctionnement du marché.

En effet, le PNA/ERP qui devrait soutenir l'opérationnalisation de la Politique Nationale de l'Emploi a été confronté à des difficultés de mise en œuvre. De même que les services centraux (Direction Nationale de l'Emploi et Direction Nationale de la Formation Professionnelle) créés en 2002 n'ont été véritablement fonctionnels qu'en 2004 ; ainsi plus de six ans ont séparé l'adoption de la politique de l'Emploi, de la mise en place des Directions Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle chargées de la conception, de l'orientation et du contrôle.

Cela a eu, comme conséquences, entre autres, des besoins immenses non satisfaits de qualification des ressources humaines dans les secteurs productifs, de l'inadéquation entre offre de formation et besoins du marché de travail.

Tirant les leçons, la formation professionnelle devait être repensée dans une perspective d'instrument de développement économique et non pas seulement institutionnel. Cette approche nouvelle permet de mettre en adéquation la formation avec l'emploi, d'organiser les interventions massives en matière de formation professionnelle et de les coordonner pour qu'elles aient des impacts mesurés sur l'économie et la lutte contre le chômage et la pauvreté.

10. Le PRODEFPE est un document cadre réalisé selon l'approche Programme. Il est le fruit d'une collaboration de l'ensemble des acteurs publics et privés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, des partenaires sociaux, des organisations professionnelles, des collectivités décentralisées, de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers. Il est le résultat de nombreuses recherches, études, débats et concertations sur les questions de formation professionnelle et d'emploi et de développement local et régional organisées à travers le pays.

Il marque la volonté politique affirmée du Gouvernement à apporter des réponses rapides et efficaces aux problèmes d'insuffisance de qualification des ressources humaines, en proposant des stratégies et des dispositifs de formation adaptés aux besoins des actifs des secteurs productifs. Il intègre dans sa stratégie de mise en œuvre, le développement d'une offre de formation régionale en harmonie avec la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration.

11. Le PRODEFPE a un caractère fédérateur de par le partenariat qui s'inscrit comme axe stratégique et la recherche de synergie d'action qui sera développée avec les autres programmes décennaux.

3. CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE

12. Pays continental, étendu sur 1 240 000 km², le Mali compte une population totale estimée en 2009 à 14 500 000 d'habitants. L'accroissement moyen de la population est de l'ordre de 3,03% (parmi les plus élevés du monde) et double en 21 ans.

La population du Mali, constituée de 51% de femmes et 49% d'hommes, est majoritairement jeune : 51% des maliens ont moins de 15 ans. Cette population vit à 68% en milieu rural et 80% du total tirent leurs revenus du secteur agricole.

La population active, c'est-à-dire celle dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans est estimée à 45,7%, et les 65 ans et plus à 3,3%.

Quant à la population scolarisable à l'enseignement fondamental (les 7-15 ans), elle est estimée à 3,3 millions en 2008 et devrait atteindre 4,7 millions en 2020 soit une augmentation de 43% en douze ans. La capacité d'accueil dans les écoles du fondamental devrait être multipliée par 2 entre 2008 et 2020 pour atteindre la scolarisation primaire et universelle avec un pourcentage de redoublants de 5% dans le système.

C'est dire donc que la pression démographique est assez forte et constitue un défi énorme pour le Mali ; aussi l'élaboration d'un Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) prendra nécessairement compte de ce défi.

13. Comme déjà souligné, au Mali, le marché du travail n'est pas unifié, encore moins régulateur. Il est cloisonné entre l'emploi rural, l'emploi urbain moderne et artisanal, l'emploi informel et n'émet que très peu de signaux. On relève ainsi une absence ou insuffisance de données fiables sur les besoins de compétences de ce marché.

La population en âge de travailler est estimée, en 2007, à 46% de la population totale soit 5 661 382 personnes dont 3 097 343 femmes, soit 54,7%.

En moyenne huit (8) individus sur dix dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans sont sur le marché du travail ; ils occupent un emploi ou sont à la recherche d'emploi au sens du BIT. Le taux brut d'activité est plus élevé en milieu rural (81%) qu'en milieu urbain (74%), excepté Bamako (62 %).

14. Le taux de chômage représente 9,6% et la durée moyenne du chômage est de cinq ans. Le chômage frappe beaucoup plus les populations âgées de 15 ans à 39 ans (taux variant de 7,6 à 15,4%), que les populations âgées de 40 à 64 ans (1,7 à 6,9%). Enfin, le chômage touche plus les femmes (58,8%) que les hommes et la grande majorité (81,5%) des chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi.

Le chômage sévit davantage à Bamako (27,3%) suivie des villes secondaires (14%) et plus récemment en milieu rural (6,6%), qui connaît en plus un problème de sous-emploi durant certaines périodes de l'année. Ce chômage déguisé a été estimé à 28,2% à l'échelon national et contribue à exacerber les tensions sur le marché du travail.

15. L'activité économique du pays en matière d'emploi est dominée par l'agriculture, soit 60,2%, l'industrie 11,8%, les services 24,9% et les non déclarés 3,2%. Les activités agricoles prédominent en milieu rural avec 72% d'emplois tandis que dans les autres villes et particulièrement dans la capitale sont concentrées la plupart des activités commerciales ou de services avec respectivement 53% et 75% des emplois. Les emplois industriels sont plus importants aussi dans la capitale (20%) qui est le poumon des affaires économiques du pays et où le faible tissu industriel y est également concentré. Le secteur industriel, dominé par les petites unités familiales informelles, n'occupe que 16% dans les autres villes et 10% en milieu rural. Les emplois dans le secteur des services ne représentent que 15% en milieu rural.

Par ailleurs, au plan socio professionnel, on constate que l'emploi au Mali est représenté principalement par les patrons et les travailleurs indépendants qui regroupent à eux seuls plus de 56,5% des actifs occupés, les apprentis et aides familiaux 26,4%, les salariés 8%, les associés 5,3% et autres 3,9%.

Il ressort de ce qui précède que le secteur privé demeure toujours le secteur le plus pourvoyeur d'emploi.

Ainsi, la majorité de la population travaille dans le secteur agricole (milieu rural), et dans le secteur informel non agricole qui est essentiellement urbain. C'est dans ce secteur informel urbain que le nombre d'emplois augmente le plus.

Quant au secteur moderne (formel), il est encore très étroit, et emploie 5% de la population active. Son champ couvre quelques entreprises privées et l'administration publique.

Fortement tributaire des aléas climatiques, le pays est classé à revenu faible avec un PIB de moins de 300 dollars par habitant soit moins de 1 dollar par habitant par jour en dépit d'une croissance régulière du PIB de 5% jusqu'en 2002.

L'économie malienne est relativement fragile ; le secteur informel y occupe une grande place : 100 % dans le primaire, 26% dans le secondaire et 72% dans le tertiaire. Il contribue pour 64,28% au PIB.

De 2002 à 2006, l'économie malienne a connu, en dépit de la persistance de la crise ivoirienne, l'invasion acridienne et la flambée des cours du pétrole, une croissance moyenne de 5,1% essentiellement portée par le secteur primaire (4,8% dont l'agriculture vivrière 8,6%), l'or, l'électricité, les BTP, le transport et les télécommunications.

En vue de l'atteinte de l'objectif du CSCRP, trois grandes orientations stratégiques ont été retenues:

- le développement du secteur productif ;
- la poursuite et la consolidation des réformes structurelles ;
- le renforcement du secteur social.

4. CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE SOCIO ECONOMIQUE ET BESOINS EN COMPETENCES

4.1. Les caractéristiques de l'activité économique

4.1.1. Le secteur agro-sylvo-pastoral

Agriculture

Le secteur primaire emploie environ 80% de la population active et a contribué, de 2003 à 2007, à hauteur de 34,3% au PIB dont 20,9% pour l'agriculture ; 9,6% pour l'élevage ; 0,9% pour la pêche ; 3,9% pour la sylviculture.

Le Mali dispose de 12,2 millions de terres de culture; plus de 2.2 millions d'hectares de terres aptes à l'irrigation ; et d'importantes ressources en eaux souterraines estimées à 2.700 milliards de m³ (Groupe de travail Agriculture, Commerce et Sécurité alimentaire, 2008).

Il existe beaucoup d'opportunités et atouts pour les filières agricoles porteuses, à savoir :

- la disponibilité de terres irrigables ;
- l'existence d'un encadrement technique même si des efforts restent à faire pour rendre cet encadrement plus professionnel et suffisant;
- l'existence d'un programme de recherche qui s'intéresse à l'amélioration variétale pour la quasi totalité des filières porteuses ;
- l'existence d'un marché potentiel important pour certaines filières porteuses ;
- l'existence d'associations de producteurs ;
- des avantages comparatifs avérés dans la production, la transformation et la commercialisation des céréales (riz, blé, sorgho, maïs), des fruits et légumes (mangue, tomate, haricot vert, etc.).

La culture du coton, principale culture commerciale et industrielle, est essentiellement pratiquée dans les régions de Sikasso, Koulikoro, Kayes et Ségou.

La riziculture est la principale filière à Ségou, Mopti, Kayes, Gao et Sikasso.

L'arachide qui, jadis, jouait pratiquement le même rôle dans les régions de Kayes (surtout les cercles de Kita et Bafoulabe) et de Koulikoro connaît une certaine reprise avec le développement du commerce transfrontalier et la multiplication des huileries.

D'autres filières sont actuellement en pleine expansion notamment celui du sésame et dans une moindre mesure le soja et les tubercules (de façon assez localisée).

La filière fruits et légumes aussi, notamment, banane ; mangue ; échalote ; ail, pomme de terre, tomate ; pois sucré ; haricot vert. L'arboriculture est assez développée dans les régions de Sikasso, Koulikoro et Ségou et a tendance à occuper de plus en plus les zones périurbaines de certaines grandes villes, notamment dans le district de Bamako

Le maraichage continue à se développer avec la demande de plus en plus croissante des villes et le changement des habitudes alimentaires des populations surtout urbaines. Ce développement est localisé dans les zones où l'eau est disponible, notamment, le long des deux grands fleuves et de leurs affluents.

Les contraintes communes au développement des filières sont à 4 niveaux que sont :

- l'organisation et la gestion des filières ;
- la production/recherche ;
- la transformation ;
- la commercialisation/ exportation

Ces défis et contraintes sont de même nature pour les autres sous-secteurs de l'agriculture.

Pour renforcer les capacités des acteurs du secteur rural, le Mali s'est doté d'une Loi d'orientation Agricole (LOA). La Loi d'Orientation Agricole est le cadre légal du développement de l'agriculture et vise l'affectation de 20% du budget national par an au secteur rural. La crise alimentaire qui s'est aggravée ces dernières années avec surtout le renchérissement du prix des céréales sur le marché mondial, a amené les autorités à donner un coup d'accélérateur au volet renforcement de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire.

Dans le programme de développement économique et social (PDES) qui est le Programme politique et de bonne gouvernance du Président, il est clairement indiqué que les engagements du PDES constituent, pour les cinq ans à venir, la feuille de route du Département chargé de l'agriculture. Un vaste programme d'aménagement hydro-agricole, de 103 356 ha dont 61 910 ha en maîtrise totale de l'eau pour un coût de 212,5 milliards de FCFA, est en cours.

Les activités économiques couvertes par le secteur vont de la fourniture d'intrants (semence, engrains, pesticides etc.) aux transactions liées à la commercialisation des produits en passant par les unités de transformation primaire (battage ; soufflage ; décorticage ; séchage ; etc.), les activités de transformation artisanale ou industrielle (usine d'égrenage de coton, huilerie, sucrerie), le transport.

La population Agricole, selon le Recensement Général de l'Agriculture réalisé en 2004, est estimée à 8 912 459 personnes, (soit 78% de la population totale), dont :

- ✓ 75% d'agro/éleveurs,
- ✓ 10% d'éleveurs exclusifs ;
- ✓ 9% d'agriculteurs exclusifs ;
- ✓ 6% de pêcheurs.

Cette population Agricole est répartie entre 805 194 exploitations agricoles composées de 1 374 215 ménages, soit une taille moyenne de 11 personnes par exploitation ou 6,5 personnes par ménage (Résultats du Recensement Général de l'Agriculture, août 2006).

Les actifs agricoles regroupent les producteurs dont la tranche d'âge est comprise entre 15 et 59 ans. Ils sont estimés à 4 276 751. Par ailleurs, la population dite "inactive" c'est-à-dire celle comprenant les tranches d'âge entre 0 à 14 ans et ceux ayant plus de 59 ans est évaluée à 4 635 707.

La LOA fait de la formation professionnelle agricole initiale et continue un droit garanti pour l'ensemble des acteurs du secteur.

Elevage

Le Mali est un pays d'élevage avec un cheptel évalué au 31/12/2009 à 8 896 300 bovins, 11 300 200 ovins, 15 735 600 caprins, 478 000 équins, 861 800 asins, 904 400 camelins, 74 200

porcins et 33 950 000 volailles¹. Ce cheptel est l'un des plus importants du continent africain. L'élevage dans le monde rural est pratiqué par près de 80% de la population notamment dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou où il constitue l'activité dominante. Principale source de revenus pour environ 30% de la population et 3^{ème} produit d'exportation du pays, il représente 10% du PIB.

Les filières porteuses des productions animales sont :

- La filière bétail-viande ;
- La filière lait ;
- La filière cuirs et peaux ;
- La filière aviculture.

Pêche

Le Mali recèle un potentiel naturel riche et varié de ressources halieutiques et de très vastes zones inondables, notamment en zones sahélienne et pré désertique. En effet, traversé par le fleuve Sénégal à l'ouest sur 900 km et le fleuve Niger d'Ouest en Est sur plus de 1 600 km, le pays dispose d'un réseau hydrographique dense qui s'étend sur 155 000 km² pour le bassin du fleuve Sénégal et 330 000 km² pour le bassin national du fleuve Niger. Le Mali bénéficie également de 12 000 km² du bassin du Sourou, affluent de la Volta Noire ou Mouhoum et compte dix grands lacs situés dans la partie septentrionale du pays (Faguibine, Télé, Gouber, Kamango, Daoukiré, Daouna, Fati, Horo, Kabara et Débo).

Le potentiel halieutique du Mali a été évalué à environ 180 000 tonnes, pour une production estimée à 100 000 tonnes de poisson frais par an, en année d'hydrologie normale, plaçant le Mali parmi les premiers pays africains producteurs de poissons d'eau douce.

Impliquant plus 500 000 acteurs environ, la pêche comme activité a toujours été l'apanage de pêcheurs artisanaux répartis en trois grandes catégories en fonction du temps consacré à la pêche, du capital investi et du mode de vie des communautés concernées. Il s'agit : (i) des pêcheurs professionnels migrants ; (ii) des pêcheurs professionnels sédentaires ; et (iii) des agro pêcheurs.

Le nombre de pêcheurs au niveau national est estimé à 120 000 installés dans les grandes zones de pêche où ils tirent l'essentiel de la production nationale de poisson, intervenant dans le sous-secteur de la pêche depuis sa filière amont (commerçants de filets, fabricants de pirogue, de glace,...) jusqu'à l'aval (transformatrices, mareyeurs, commerçants de poisson, ...) en passant par la filière production (pêcheurs et assimilés).

Dans le domaine de la pisciculture, évoluent des acteurs privés estimés à une cinquantaine de personnes et une dizaine de comités et associations.

Les filières porteuses sont entre autres:

- production de poisson frais ;
- transformation,
- conditionnement,
- commerce poisson,
- importation de poisson congelé,
- production d'alevin/commerce,
- bancotières

¹ Données DNPIA

Sylviculture

Le Mali présente plusieurs types d'écosystèmes résultant de la diversité des conditions écologiques. Il recèle aussi un potentiel biotique important (espèces et ressources génétiques).

La politique forestière nationale vise en particulier à développer les filières de produits forestiers ligneux et non ligneux en vue d'augmenter la contribution du secteur à la formation de la richesse nationale et élaborer les plans d'aménagement des aires protégées.

Les espèces ligneuses et sous ligneuses concernent celles utilisées en menuiserie locale, ébénisterie, sculpture, teinture, arts et culture, tourisme, construction, ornementales, pharmacopée, fourrage et dans l'énergie domestique.

Les principales Filières porteuses sont :

- la production des plants en pépinière d'espèces ligneuses et des espèces agro forestières (produits forestiers non ligneux),
- la vente des plants en vue de réaliser des plantations de toutes natures et générer des ressources financières pour les communautés,
- la production de bois d'œuvre, bois service, bois énergie ;
- la production apicole en ce qui concerne les techniques de confection de la ruche, de fumigation, d'extraction du miel et des sous produits de la ruche, de la transformation et du conditionnement enfin du commerce en vue de diversifier les revenus en milieu rural et urbain.

Le secteur de l'hydraulique urbaine et rurale

« L'Initiative pour l'accès à l'eau potable » de la Direction Nationale de l'Hydraulique est traduite par l'adoption par le Gouvernement en septembre 2004 du Plan National d'Accès à l'Eau Potable (PNAEP), qui a pour principal objectif de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population qui n'a pas un accès durable à l'eau potable dans le cadre des OMD. Les secteurs de l'assainissement et de l'eau potable sont inscrits dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté comme secteurs prioritaires pouvant bénéficier des ressources de l'allègement de la dette.

L'essentiel des ressources en eau du Mali provient des pluies qui apportent en moyenne chaque année 415 milliards² de m³ d'eau. Les deux fleuves constituant l'essentiel des ressources en eau de surface pérennes ont un potentiel d'écoulement annuel respectif de 46 milliards de m³ à Koulikoro (Niger) et 14,5 milliards de m³ à Kayes (Sénégal).

Les ressources en eaux souterraines du Mali sont estimées à 2.700 milliards de m³ de réserves statiques avec un taux annuel de renouvellement évalué à 66 milliards de m³.

Les principales activités économiques domestiques couvertes par le secteur de l'eau sont:

- Activités de ménage : l'approvisionnement en eau potable des populations se fait à partir des ressources en eau souterraines pour les villages, fractions, hameaux et à partir des fleuves pour les grandes agglomérations implantées le long des fleuves et de leurs affluents.
- Activités agricoles : grande et petite irrigations : Il existe ainsi au Mali des terres d'une superficie globale estimée à 230.000 ha bénéficiant des eaux du fleuve à différents degrés, sans compter la culture maraîchère et arboricole très répandue à proximité des agglomérations urbaines.
- Activités pastorales : Sur le plan de l'élevage, les vallées du fleuve et de ses affluents servent de zones de repli pour la majorité du cheptel malien en saison sèche où de

² Rapport National de mise en valeur des ressources en eau du Mali, DNH, 2006

vastes superficies sont couvertes de végétation abondante (bourgoutières) ; l'importance de ces pâturages dépend du niveau et de la durée des crues.

- Activité de pêche/pisciculture et de sylviculture : La pêche est pratiquée un peu partout mais ses principaux centres sont le delta intérieur du Niger où la production varie de moins de 40 000 tonnes en année sèche comme en 1984 à plus de 100 000 tonnes en moyenne (1994) ou humide (1970).

4.1.2. Le secteur industriel

L'industrie malienne compte 343 unités réparties sur 3 sections : Activités extractives : 9 unités ; activités manufacturières : 326 et Production d'électricité, eau-gaz ; 8.

Trois types d'unités se rencontrent dans le secteur de la fabrication:

- a) Unités de type artisanal regroupant plus de 75% des entreprises,
- b) Unités de type semi artisanal ou semi industriel représentant 19% des entreprises,
- c) Unités de type industriel représentant seulement 3% du secteur industriel.

En termes de contribution à l'emploi, l'industrie agroalimentaire se situerait en première position suivie de l'industrie textile

4.1.3. Les secteurs Mines et Energie

Mines

Le secteur minier est dominé par la production d'or, les autres minerais contribuant dans une moindre proportion à l'économie nationale sont les matériaux de construction et la production d'engrais. La filière aurifère malienne bénéficie d'une production stable d'environ 50 tonnes par an. Il convient d'y ajouter la production dite artisanale qui se situe aux alentours de 4 tonnes par an.

L'exploitation d'une mine passe par une série d'étapes :

- Exploration et faisabilité
- Aménagement et construction
- Exploitation minière
- Fermeture et restauration

Energie

La situation énergétique du Mali est caractérisée par :

- Un bilan énergétique dominé par les combustibles ligneux ce qui se traduit par une forte pression sur le patrimoine forestier du pays. Le rythme de déforestation est d'environ 400 000 ha/an pour une demande de bois de l'ordre de 6 millions de tonnes/an ;
- Une forte croissance de la demande d'électricité (environ 10% par an) entraînerait d'importants investissements pour l'augmentation de la capacité de production et la mise en œuvre de réseau de transport et de distribution ;
- Une progression du taux d'électrification de l'ordre de 4% par an, ce taux est actuellement de l'ordre de 60% en milieu urbain et d'environ 12% en milieu rural ; sur les 12.000 localités du pays, seules 55 sont électrifiées ;
- Une forte augmentation de la consommation du secteur des transports engendrée à 80% par la mobilité et à 20% par la croissance du parc des véhicules.

Le potentiel solaire, caractérisé par un ensoleillement de 5 à 7 kWh/m²/jour, reste exploité à un niveau insignifiant. Le potentiel éolien est faible et concentré dans les zones sahélo-sahariennes.

La maîtrise de l'énergie, concept horizontal multi acteurs, exige l'intervention d'opérateurs disposant des compétences en la matière notamment dans les filières des énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, éolien, biomasse, hydroélectricité, biocarburant).

Les objectifs fixés par le Gouvernement sont de rehausser le taux d'électrification rurale cible à échéance de 2015 à environ 55 %. Ces objectifs ambitieux devront se traduire par une croissance du nombre des opérateurs de 83 opérateurs (pour 426 salariés) à 106 opérateurs (pour 639 salariés) qu'il est indispensable de former pour assurer la pérennité des programmes d'accès à l'énergie.

A terme, le Mali devrait disposer des compétences locales aptes à accompagner les programmes nationaux : auditeurs énergétiques, ingénieurs conseils, architectes, installateurs d'équipements, Responsables Energie des différents établissements, techniciens d'exploitation et de maintenance, etc.,

Le renforcement des capacités des intervenants techniques en charge de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance des installations est primordial. Il l'est d'autant plus dans le domaine du photovoltaïque qui connaît aujourd'hui un changement d'orientation technique. La seule filière photovoltaïque pourrait générer 400 à 600 emplois.

Dans la filière solaire thermique, il peut être créé 100 emplois dans la production de cuiseurs.

4.1.4. Le secteur des Transports

Le troisième axe du CSLP est le développement des infrastructures de base et l'appui aux secteurs productifs, et le développement des infrastructures de transport constitue, sans nul doute, la pierre angulaire de cet axe du fait de la situation d'enclavement du pays, de l'éloignement des ports côtiers, de l'importance du commerce extérieur et de la dispersion des activités économiques sur un vaste territoire peu peuplé, économiquement et géographiquement bipolaire.

4.1.5. Les secteurs des Travaux Publics et du Bâtiment

Travaux Publics

Avec l'avènement de la troisième république, l'Etat voulant résorber le chômage a mis en place un ensemble d'outils favorisant le développement du secteur privé notamment dans le secteur des travaux publics. Cette libéralisation devrait favoriser la création de l'emploi et le désenclavement du pays par le développement du transport de la construction et l'entretien des routes et des ouvrages d'art.

Environ 3 400 entreprises disposent d'un agrément de l'API et évoluent dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Bâtiment

Le secteur est un véritable créneau pourvoyeur d'emplois et de valeur ajoutée pour l'économie nationale. Le Bâtiment est l'ensemble des travaux de construction d'infrastructures à usage d'habitation (privatif, collectif, industriel, commercial, administratif...etc.).

Le secteur du Bâtiment représentait plus de la moitié de l'investissement total réalisé au Mali en 1992. De nos jours, la part de l'investissement du secteur du Bâtiment tourne autour de 60%.

Dans de nombreuses entreprises de petite taille du Bâtiment, le poste de chef de chantier et bien entendu celui de Directeur de l'entreprise sont les seuls pourvus. Concernant le cas des bureaux d'études, le volume des prestations amène à faire souvent appel à des consultants. Ce processus nécessite la présence d'ingénieurs expérimentés.

Dans l'administration, les jeunes diplômés sont confrontés à un manque d'encadrement approprié. Les besoins de qualification nécessaires à l'exercice de leur métier sont rarement enseignés dans les écoles de formation.

4.1.6. Le secteur Artisanat

Le secteur non structuré englobe un vaste ensemble hétérogène de micro et petites entreprises, enregistrées ou non, réglementées ou non. Il recouvre une notion plus large qui ne peut être circonscrite qu'à l'artisanat qui en est partie intégrante.

Des résultats d'étude estiment le nombre d'artisans au Mali à plus de 2.450.000 personnes, soit environ 40% de la population active dont plus de 2/3 sont des artisans urbains. D'après les statistiques de la FNAM, 90 corps de métiers sont présentement exercés par les associations qui lui sont affiliées, représentant un effectif d'environ 56 000 artisans.

Le secteur se caractérise aussi par une certaine précarité de conditions d'activité :

- moins de 22% des unités de production informelles disposent d'un local spécifique pour leur activité ;
- 75% des actifs en auto emploi et des aides familiales sont sans instruction ;
- l'emploi informel englobe environ 78% de l'emploi agricole.

Dans le secteur, la majeure partie des artisans sont des maîtres artisans. Le niveau de qualification est actuellement confondu avec le niveau du savoir faire. Cette situation est tributaire du type d'apprentissage en vigueur notamment l'apprentissage sur le tas ; la Validation des Acquis de l'Expérience avec comme corollaire les titres professionnels étant à ses débuts.

5.1.7 Les secteurs du Tourisme et de l'Hôtellerie

Tourisme

La Stratégie de Développement du Tourisme adoptée par le Gouvernement en juin 2010, a pour objectif global de contribuer au développement économique du pays et à la réduction de la pauvreté.

A la date de novembre 2010, le nombre d'agences de voyage enregistré au Mali était de 208 dont la majorité se trouve dans le District de Bamako avec 168 agences de voyage, soit 80,77%, suivi de la région de Mopti avec 19 agences de voyage, soit 9,13%. Il faut aussi souligner la présence de neuf (9) antennes de certaines agences de Bamako dans les régions dont deux (2) à Kayes.

Selon l'annuaire statistique 2009 de l'OMATHO, le secteur comptait un effectif de 20.296 emplois (dont 6.982 emplois directs et 13.324 emplois indirects). L'on dénombrait 491 guides touristiques répartis en 160 guides nationaux (32,6%) et 331 guides locaux (67,4%).

Généralement, les entreprises emploient surtout des diplômés de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'université de Bamako (FLASH) en langue (Anglais en générale) et assurent leur formation à l'interne (sur le tas). Par contre, elles n'envoient pas leurs employés dans les structures de formation et ne financent pas leur formation par crainte de les perdre au profit d'autres entreprises concurrentes.

Hôtellerie

Le document de stratégie de développement du secteur adopté en Juin 2010 fixe deux priorités de développement sectoriel:

- une première priorité géographique mettant l'accent sur les zones à forte fréquentation touristique comme Mopti, Tombouctou, ensuite les autres régions ;
- une deuxième priorité quant à la qualité des prestations de service et en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

De 2006 à 2009, les emplois directs cumulés créés au niveau des structures d'hébergement et de restauration se chiffraient à 3 216 dont 2 789 Nationaux et 427 Etrangers.

Environ 90% du personnel travaillant dans les hôtels est composé de personnel d'exécution serveur, barman, cuisinier. 7% sont constitués de commis et ouvriers et 3% seulement représentent le personnel d'encadrement directeur d'hôtel ; gérant ou promoteurs.

L'emploi au niveau de l'hôtellerie reste précaire. La plupart des employés travaillant dans ce secteur sont recrutés sur le tas et ne répondent pas aux critères de compétences et d'employabilité des entreprises.

5.1.8 Le secteur Environnement, Hygiène et Assainissement

L'environnement a fait son apparition en tant que secteur à part entière et son niveau de priorité a progressivement augmenté ces quinze dernières années. Dès 1992, la Constitution a posé la première pierre en stipulant: «Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de vie sont un devoir pour tous et pour l'Etat».

Les réformes intervenues dans le sous secteur à partir des années 1990, ont eu pour effet la multiplication des acteurs notamment l'installation progressive des GIE, des ONG, des bureaux d'étude et associations dans le secteur. La mise en œuvre de la décentralisation a fait apparaître un véritable besoin de transfert des compétences aux collectivités territoriales et un défi de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

4.2. Diagnostic de l'enseignement technique et professionnel

En République du Mali, le cadre institutionnel de la formation professionnelle comprend essentiellement les départements ministériels concernés par la FP à travers leurs structures spécialisés. A ces départements ministériels techniques, s'ajoutent les établissements relevant des organisations patronales (chambres de commerce et d'industrie du Mali), des associations,

des banques et établissements financiers, des organisations de micro finances, des entreprises, des ONG et des promoteurs privés.

L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) accueillait durant la même année environ moitié moins d'élèves que l'enseignement général soit au maximum 5% d'une classe d'âge. Toutes ces données mettent en évidence l'intérêt de disposer d'un instrument de développement des compétences et l'effort qui doit être fourni pour qualifier une population jeune qui a, dans sa très grande majorité, un niveau scolaire de type primaire et souvent des acquis scolaires fragiles ou peu durables. Si on ajoute à cela le fait que le taux d'alphabétisation des adultes est d'environ 26% (données 2008), on prend la mesure du défi à relever et les enjeux du développement liés à la qualification des jeunes et des adultes pour lutter efficacement contre la précarité et la pauvreté.

En effet, le système d'enseignement technique et professionnel se caractérise par :

- Une obsolescence des équipements et une insuffisance des capacités physiques et matérielles.
- Une disparité des filières de formation et une obsolescence des programmes de formation ;
- La prépondérance de l'offre de formation dans le secteur tertiaire ;
- Un partenariat peu dynamique entre les ministères et entre les différents niveaux d'enseignement et les employeurs potentiels.
- Un Pilotage administratif moins efficient, où on relève entre autres faiblesses :
 - La concentration des structures de formation dans la capitale,
 - Le manque de structures de formation pour les formateurs.
 - Le manque d'autonomie au niveau des établissements publics de formation
- L'accompagnement insuffisant de l'apprentissage traditionnel
- L'absence de cadre de certification et de validation des acquis de l'expérience :

4.3. Besoins en compétences

Les besoins de formation qui ont un impact certain sur le développement des compétences des ressources humaines concernent :

- les actifs des secteurs productifs,
- les agents des services techniques,
- les professionnels,
- les industriels et artisans,
- les jeunes diplômés installés dans des projets,
- les personnels des collectivités.

Les emplois et par conséquent les besoins en compétences sont structurés par secteur :

-  Secteur agrosylvopastoral

Les besoins en formation sont les plus importants du programme. Ils couvrent la formation qualifiante, par apprentissage, perfectionnement et formation continue. Ces besoins touchent les jeunes ruraux et les jeunes diplômés.

Dans le domaine de la pisciculture, les besoins en formation concernent :

- L'amélioration des techniques culturales ,
- Le maraichage,
- la production de poisson frais,
- la transformation, le conditionnement, le commerce,
- l'importation de poisson congelé,
- la production d'alevin/commerce,
- les bancotières.

D'autres besoins de formation sont relatifs à l'arboriculture et à la sylviculture (spécifiquement pour les bois d'œuvre et de service) aux fins de leur commercialisation/industrialisation.

Secteur de l'industrie

La recherche de compétences est relative aux problèmes de ressources humaines qualifiées. Les projets que les entreprises maliennes entendent mettre en œuvre à court terme intéressent surtout la transformation des produits suivants : céréales, fruits et légumes, huiles et corps gras, lait et viande, textile.

On relève que l'essentiel des besoins en qualification concerne principalement les activités de production (62%) et l'entretien et la maintenance des équipements (12%). Les autres besoins exprimés portent sur les activités liées :

- * à la commercialisation/marketing (8%)
- * aux fonctions transversales de l'entreprise (6%)
- * à l'achat/logistique (5%)
- * à la qualité (5%)
- * à la Recherche/Développement (2%)

Secteur des Mines

Le profil des agents de sociétés de services miniers dépend souvent de la nature de la chaîne de traitement (automatisée ou manuelle).

Les grandes entreprises du secteur, présentent de fortes demandes en ressources humaines, notamment des ouvriers spécialisés en soudure, des techniciens, des ingénieurs dans différents domaines des géosciences (géologues, ingénieurs des mines, topographes, géophysiciens, cartographes, chimistes, métallurgistes, ingénieurs en traitement de minerais, électriciens, ingénieurs de froid, conducteurs d'engins lourds, mécaniciens etc..

Secteur de l'Energie

Le renforcement des capacités des intervenants en charge de l'installation des équipements, de l'exploitation et de la maintenance des installations est primordial.

La seule filière photovoltaïque pourrait générer 400 à 600 emplois.

Dans la filière solaire thermique, il peut être créé 100 emplois dans la production de cuiseurs.

L'énergie éolienne tout comme le biocarburant et la biomasse sont aussi des sources de création d'emplois.

Secteur des Transports :

Dans ce secteur les besoins en compétences sont de deux ordres.

Les métiers en tension :

- mécanique auto,
- automatisme,

- électricité auto,
- conducteur,
- guichetier.

Les métiers en mouvement :

conducteurs, chef d'exploitation chef parc, chef de ligne, apprenti, manœuvres.

Secteur des Travaux Publics

Dans ce secteur les besoins en compétences sont aussi de deux ordres.

Les métiers en tension :

- ingénieur géotechnique;
- technicien de labo ;
- operateur de topo ;
- conducteur d'engins ;
- métreur

Les métiers en mouvement :

- conducteurs d'engins ;
- géotechnicien ;
- topographe
- ouvriers spécialisés.

Secteur du Bâtiment

Dans ce secteur les besoins en compétences concernent les spécialisations suivantes :

- ingénieur dans l'administration :
- ingénieur d'études ou Architecte ou Géomètre Expert ou Urbaniste ou assimilés ;
- superviseur des études ou des chantiers ;
- conducteur des travaux ;
- chef de chantier ou surveillant de chantier ou projeteur laborantins, dessinateurs, opérateurs géomètres ;
- Fonctions d'appui : Chargés des approvisionnements et des stocks, comptables, secrétaires, financiers.

Secteur de l'artisanat

Dans le secteur, le besoin concerne essentiellement la formation des :

- maitres artisans,
- des apprentis.

Le niveau de qualification est actuellement confondu avec le niveau du savoir faire. Cette situation est tributaire du type d'apprentissage en vigueur notamment l'apprentissage sur le tas.

La mise en place d'un cadre de certification et de Validation des Acquis de l'Expérience avec comme corollaire la délivrance des titres professionnels vient comme solution aux difficultés que rencontre ce secteur.

Secteurs du Tourisme et de l'hôtellerie

Il existe une forte demande d'agents notamment des guides (nationaux et locaux) et les agents de comptoir.

Environ 90% du personnel travaillant dans les hôtels est composé de personnel d'exécution serveur, barman, cuisinier. 7% sont constitués de commis et ouvriers et 3% seulement représentent le personnel d'encadrement : directeur d'hôtel, gérant ou promoteurs.

L'emploi au niveau de l'hôtellerie reste précaire. La plupart des employés travaillant dans ce secteur sont recrutés sur le tas et ne répondent pas aux critères de compétences et d'employabilité des entreprises. Selon une étude du BIT en 1999, 60% de l'effectif total des employés du secteur n'ont pas terminé le cycle de l'éducation primaire, 75 à 80% n'ont pas fait d'études hôtelières, ainsi que 85% à 90% de promoteurs. Ceux qui sont recrutés sur le tas et n'ayant aucune qualification professionnelle représentent 75 à 80% de l'effectif total.

Des emplois émergents :

L'apparition de nouvelles formes d'hôtellerie et de restauration et l'introduction de nouveaux outils de travail (NTIC et Internet) ont donné naissance à de nouveaux métiers qui répondent de mieux en mieux à la demande d'une clientèle de plus en plus pressée et exigeante : les hôtesses, les pizzaiolos, techniciens de machine à sous, informaticiens.

Secteur Environnement, Assainissement et Hygiène

Les besoins en compétence sont de deux ordres: les métiers en tension : Les Ingénieurs sanitaires, les Egoutiers, les Hygiénistes, et les Ouvriers nettoyeurs de vitres et ceux dits émergents qui sont : les ouvriers et techniciens spécialisés dans le recyclage des déchets, les ouvriers nettoyeurs de vitres, les semenciers.

5. CONCLUSION

Le programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) sera exécuté à travers les cinq composantes suivantes :

Composante 1 : Développement d'une offre de formation dans les filières porteuses,

Composante 2 : Création et opérationnalisation d'une capacité nationale d'ingénierie,

Composante 3 : Formation des ressources humaines qualifiées dans les filières porteuses,

Composante 4 : Facilitation de l'insertion socioéconomique des jeunes et des femmes,

Composante 5 : Renforcement de la capacité institutionnelle, de pilotage et de gestion du dispositif

Composante 6 : Promouvoir la communication

Le programme est organisé autour de quatre objectifs orientés vers les usagers :

OS1 : assurer les compétences professionnelles de base,

OS2 : renforcer les compétences professionnelles des actifs en vue de les rendre compétitifs,

OS3 : favoriser l'insertion des jeunes et des femmes issus des structures de formation,

OS4 : assurer le renouveau de la formation professionnelle.

La population cible du programme porte sur les travailleurs des secteurs productifs en milieu rural et urbain, les finalistes des Centres d'éducation et de développement, les sortants des Centres d'Alphabétisation, des Centres féminins, les jeunes déscolarisés et les jeunes diplômés en quête de reconversion.

Le programme qui est une réponse « formation » sera mis en œuvre à travers des dispositifs conçus pour articuler « Education, Formation Professionnelle, Enseignement technique et professionnel, Enseignement supérieur et Autres moyens de développer les qualifications et les compétences.

Il sera exécuté en des phases successives de trois ans correspondant au plan triennal d'investissement (PTI) adopté par le Gouvernement. En conséquence, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) épousera le rythme et l'évolution des politiques budgétaires.

6. BIBLIOGRAPHIE

I. LISTE DES DOCUMENTS UTILISES

6.1.1.

N°	TITRES
01	O.I.F Développer les capacités en Ingénierie de systèmes de formation, Axes sur les compétences Données de base sur la TUNISIE
02	O.I.F Développer les capacités en Ingénierie de systèmes de formation Axes sur les compétences Approche programme
03	Projet de consolidation de la formation professionnelle : Rapport d'évaluation Accord de crédit
04	Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine/Document sous régional d'orientation politique sur l'Emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique Sahélienne.
05	Programme pour le Développement Economique et Social - PDES
06	Projet de développement de la justice (PRODEJ)
07	Programme de développement sanitaire et social (PRODESS)
08	Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté/PNA/ ERP
09	Programme décennal de développement de l'éducation /Tous les documents
10	Pise II 2006
11	Document - Cadre de la Politique Nationale de l'Emploi.
12	Procès Verbal des Négociations du Projet de consolidation de la formation professionnelle entre la République du Mali et l'IDA
13	Document de projet MLI/019 programme d'appui à la formation et l'insertion professionnelle (PAFIP)
14	Programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi dans le Secteur Privé (PAPESPRIM) 2008 – 2012 version finale
15	Mali Prospective 2025

N°	TITRES
16	Politique Nationale de la Formation Professionnelle - DRAFT
17	Loi d'Orientation Agricole (LOA)
18	Etude sur les opportunités de Développement de l'Emploi local dans les collectivités décentralisées au Mali /EODEL - ANPE
19	Le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté CSCR 2 ^{ème} génération
20	PDI. Programme de Développement Institutionnel
21	Extrait – Partage d'expérience – OIF –Financement de la F.P.T – Adaptation au cas du Mali
22	Etat des lieux de la Formation Professionnelle
23	Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises (PRMNE)
24	Programme Décennal de Développement du Secteur Privé (Projet)
25	Programme Décennal de Développement du Secteur Minier (Projet)
26	Programme National de Développement des Infrastructures Rurales (PNIR)
27	Programme de Diversité et de Compétitive Agricole (PDCA)
28	Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation (Direction Nationale des Collectivités Territoriales)
29	Schéma Directeur de Développement de l'Artisanat
30	OMATHO- Besoins relatifs à l'objectif National de Perfectionnement des R.H du Secteur Touristique
31	Huitième Revue des projets / Programmes de Développement du Mali – Rapport sur l'état d'exécution des projets / Programmes au 31-12-2007
32	Programme de Développement Social, Economique et Culturel de Sikasso
33	Programme Décennal de l'Education Tableau de coûts
34	Programme Décennal de l'Education les grandes orientations de la politique éducative
35	Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS) Rapport d'évaluation du Programme opérationnel 1999 du MSPAS
36	Enquête permanentes auprès des ménages EPAM
37	Rapport de synthèse des travaux du Comité d'Organisation du Forum National sur l'Education

N°	TITRES
38	Gestion centrale de la formation – Québec
39	Gestion locale de la formation – Québec
40	Programme Décennal de l'Education : processus d'élaboration
41	Politique Nationale de Formation Professionnelle
42	Liste des projets agréés au code des investissements 2005 – 2008 API/MEIC
43	Document de politique nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (version provisoire avril 2006)
44	Consultation sectorielle sur le développement des infrastructures de transport au Mali – Rapport final CPS/MET Juin 2006
45	Etats généraux du secteur du bâtiment et des travaux publics et particuliers CNPM Septembre 2004
46	Identification des besoins dans le secteur des BTP au niveau du District de Bamako – UFAE/GCMI Avril 1999
47	Rapport final des journées de réflexion sur le secteur du BTP- AGETIPE MALI – UFAE/GCMI Septembre 2003
48	Appui à l'investissement à l'agro-industrie au Mali – FIAS Septembre 2008
49	Rapport de la 8 ^{ème} revue des projets et programmes de développement CPS/MECI – Mars 2008
50	Recensement industriel 2006 – CPS/MIC
51	Annuaire statistique –Août 2008 – CPS/MECI
52	Etude du Programme Décennal de Développement Minier du Mali – Rapport final Février 2005
53	Perspectives économiques en Afrique 2007/2008 OCDE-BAfD-FAD
54	Financement de la formation professionnelle en Afrique – Etude de cas de cinq Fonds de formation – Ministère des Affaires Etrangères-DGCID Février 2006 (France)
55	Etude sur le stage de qualification des jeunes diplômés – Evaluation de l'Ordonnance 92-022 PCTSP - Rapport provisoire Septembre 2000
56	Projet de renforcement et de développement des compétences des ressources humaines des entreprises du Mali – Dossier technique et financier – Version finale – Juillet 2007

N°	TITRES
57	Programme d'Appui à la formation professionnelle au Mali - Rapport d'analyse de situation dans les régions de Ségou et Sikasso – Juillet 2006
58	Centre Ressource et de Formation Professionnelle – Région de Koulikoro – Cercle de Kati – Commune de Siby 2008 – 2009 – 2010 Dossier du projet - Février 2008
59	Ferme – Ecole à Macina Insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'activité économique version 2007-2008 du projet – 31 janvier 2008
60	Rapports annuels de la Direction Nationale de la Pêche 2005-2006-2007
61	Rapport annuel de la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales – 2007
62	Orientations stratégiques et priorités d'investissement pour un développement agricole efficient et une croissance accélérée (Table Ronde des bailleurs de Fonds-mai 2008)
63	Schémas Directeurs Régionaux de Formation Professionnelle pour l'emploi
64	Schéma Directeur de développement de la pêche et de l'aquaculture au Mali Stratégies de développement 2006-2015 (MEP- 2006)
65	Politique Nationale de Développement de l'Elevage au Mali (MAEP-Janvier 2004)
66	Programme quinquennal d'aménagements aquacoles au Mali (2008-2012)
67	Plan de développement de la filière viande/bétail au Mali (MEP-2005)
68	Programme de mise en place d'un réseau de formateurs polyvalents dans le milieu rural (MEFP-octobre 2008)
69	Formations professionnelles rurales en Afrique subsaharienne L'Inter-Réseau - Grain de sel • N° 26 • Mars 2004
70	Projet d'appui aux commerçants détaillants du Mali 2005-2008 – 3 septembre 2004
71	Projet d'appui aux commerçants détaillants du Mali Phase II 2009-2010 Juillet 2008
72	Mali l'Afrique authentique – Dossier de presse 2008 - OMATHO
73	L'Ingénierie de la formation professionnelle et technique – Québec 2004

N°	TITRES
74	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté
75	Caractérisation des filières agricoles prioritaires au Mali – Ministère de l'agriculture, DNAMER-IER6CPS, juillet 2004
76	Plan de compétitivité(PC) Filière Pomme de terre- Ministère de l'Agriculture-PCDA, édition 2007/2008 (version provisoire)
77	Etudes prospectives des formations dans les filières agricoles porteuses au Mali – Ministère de l'Emploi et de la formation Professionnelle- Yiriwa consulting, juillet 2009
78	Etude sur les opportunités de développement de l'emploi local dans les collectivités décentralisées au Mali - Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle- ANPE-SYSLOG INFORMATIQUE, septembre 2007
79	Programme de développement économique social et culturel de l'Assemblée Régionale de Gao- Ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales- Assemblée Régionale de Gao- Mars 2010
80	Plan stratégique de développement régional 2008-2015 de la Région de Gao- Assemblée Régionale de Gao- janvier 2008
81	Projet de schéma directeur régional de la formation professionnelle technique et de l'emploi SRDFPTE- Assemblée Régionale de Koulikoro- juin 2010
82	Descriptif et modèle de simulation du Programme d'investissement dans le secteur de l'éducation (PISE III)
83	Rapport d'évaluation finale de la deuxième phase du Programme d'investissement dans le secteur de l'éducation (PISE)
84	Développement des compétences pour la croissance économique et la compétitivité au Mali (BM, novembre 2009)
85	Etude analytique sur l'offre de formation professionnelle et sur les besoins de personnel du marché de l'emploi au Mali (CIGEM, mars 2010)
86	Rapport du Pôle Qualité Inter-Pays (PQIP- ADEA, juillet 2010)
87	O.I.F., Rapport de l'atelier, Lomé, mars-avril 2010